

## Code de conduite et accord relatifs au congrès TACCONF (le « Code »)

L'Association des transports du Canada (ATC) s'est engagée à organiser son congrès-exposition annuel (TACCONF) afin que tous puissent y participer dans un environnement respectueux et sécuritaire. Tous les participants, y compris les délégués, les présentateurs, les commanditaires, les exposants, les fournisseurs, les organisateurs et les bénévoles, sont tenus d'accepter les modalités du présent Code.

### Acceptation des modalités :

Les participants examinent et acceptent le Code lorsqu'ils s'inscrivent pour assister au congrès-exposition. La participation au congrès TACCONF constitue l'acceptation du Code et l'engagement de toujours le respecter pendant la participation au congrès TACCONF.

L'ATC se réserve le droit d'apporter des mises à jour ou des modifications au présent Code à tout moment et elle peut en informer les participants par tout moyen raisonnable, y compris, mais sans s'y limiter, en publiant la version révisée du Code sur le site Web du congrès TACCONF.

### Comportements attendus au congrès TACCONF :

- **Respect et courtoisie** : veuillez traiter tous les participants avec respect, dignité et considération, quels que soient leurs antécédents, leur identité ou leurs croyances.
- **Inclusivité** : veuillez valoriser la diversité des points de vue et des opinions, et vous engager dans une collaboration et un dialogue respectueux.
- **Professionalisme** : veuillez faire preuve de professionnalisme et de courtoisie en tout temps.
- **Sécurité** : veuillez demeurer conscient de votre environnement et de la sécurité des autres.
- **Respect des règles du lieu de l'événement** : veuillez respecter les règles et règlements du lieu de l'événement et suivre les procédures d'urgence, au besoin.
- **Coopération** : veuillez coopérer avec le personnel de l'événement et suivre les directives transmises.

### Comportements inacceptables au congrès TACCONF :

- **Harcèlement** : toute forme de harcèlement, d'intimidation ou de discrimination fondée sur le sexe, l'orientation sexuelle, un handicap, la race, l'origine ethnique, la religion, l'âge, l'origine nationale ou toute autre caractéristique protégée est strictement interdite.
- **Intimidation** : toute forme d'intimidation, de violence verbale ou de langage dégradant ne sera tolérée.
- **Violence** : toute violence physique, menace de violence ou agression verbale est strictement interdite.
- **Intimidation** : l'intimidation et le harcèlement délibéré sont inacceptables.

- **Comportement inapproprié** : les contacts physiques non désirés, les commentaires inappropriés, les attentions sexuelles importunes, le langage sexuel, les insinuations, la nudité ou les images sexuelles dans les espaces publics, ou tout autre comportement inapproprié sont interdits.
- **Perturbation** : l'interruption soutenue ou délibérée de discussions, d'événements ou d'autres activités est inacceptable.
- **Dommmages matériels** : les dommages à la propriété ou au lieu de l'événement sont inacceptables.
- **Activités illégales** : toutes les activités illégales, y compris l'utilisation ou la possession de substances illégales, sont strictement interdites.

## Signalements :

Les participants qui sont témoins ou victimes d'un comportement inacceptable pendant le congrès TACCONF sont priés de le signaler immédiatement au personnel de l'événement.

## Les conséquences peuvent inclure :

- **Avertissement** : le personnel de l'événement peut émettre un avertissement verbal pour des infractions mineures au présent Code de conduite.
- **Expulsion** : les personnes qui adoptent un comportement inacceptable peuvent être priées de quitter l'événement sans remboursement.
- **Poursuite judiciaire** : en cas d'inconduite grave, les organisateurs de l'événement peuvent intenter une action en justice ou signaler le comportement fautif aux autorités compétentes.

**L'ATC s'engage à offrir une expérience sûre et positive pour tous à l'événement. Je vous remercie de votre collaboration dans le respect du présent Code de conduite.**